

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 111 (2003)

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

François Vallotton, *L'Édition romande et ses acteurs 1850-1920*, préface de Jean-Yves Mollier, Genève, Slatkine/Mémoire éditoriale, 2001, 480 p., illustré¹.

Depuis une vingtaine d'années, l'histoire du livre et de l'édition est en pleine expansion. Roger Chartier ou Jean-Yves Mollier ont restitué à l'histoire culturelle ses bases matérielles et techniques, essentielles dans la diffusion des idées. François Vallotton a entrepris quant à lui de retracer le développement du livre romand du XIX^e siècle. Après le rayonnement de l'imprimerie dans nos régions au siècle des Lumières — ainsi *L'Encyclopédie d'Yverdon* —, le siècle suivant, demeurait assez méconnu. C'est dire si *L'Édition romande et ses acteurs* est une contribution premier plan à l'histoire culturelle de la Suisse francophone.

Fondé sur une approche bibliométrique ainsi qu'une statistique de la population des éditeurs, ce passionnant ouvrage n'en néglige pas pour autant des études de cas où s'aperçoivent concrètement de nouvelles stratégies éditoriales. La fin du XIX^e marque la « deuxième révolution de l'imprimé », soit l'entrée dans un modèle industriel diversifié. Concentrée à 90 % dans les cantons protestants (GE, VD, NE), la production double voire triple entre 1880-1920. Elle délaisse peu à peu le secteur théologique pour des secteurs en plein essor comme la littérature dite régionaliste, les récits de voyage (la vogue des Alpes), ainsi que les manuels scolaires.

L'édition romande réagit créativement à la concurrence française plus qu'elle n'invente : au moment de la vogue des « bibliothèques » qui constituent les premières collections, les éditeurs misent sur des produits nouveaux, ils multiplient les revues, les collections encyclopédiques (géographie, faune, etc.), les séries pour la jeunesse ou les classes populaires, comme les mensuelles « Bonnes lectures ». Il s'agit dans la foulée d'établir un marché régional stable : Payot lance en 1910 la collection « Le Roman romand » — reprenant notamment *Aline* de Ramuz — promise à de gros succès (10'000 ex.). L'éditeur neuchâtelois Attinger crée également une « Collection d'auteurs de la Suisse romande » où il recycle à bas prix, sous couverture différente, des invendus de ses autres collections. Pour diversifier ces publics naissants, les éditeurs testent de nouveaux supports : les dictionnaires (Attinger lance le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*), les guides touristiques, les albums de photographies. Nouveauté également, des techniques promotionnelles sont systématiquement mises en œuvre : bulletins bibliographiques, prospectus, affiches et premières publicités dans la grande presse. La systématisation des bibliothèques publiques, des kiosques (après 1880) et la croissance du nombre des librairies (79 en 1880, 135 en 1920) assurent au livre des espaces neufs dans la vie publique.

Si l'on connaît bien aujourd'hui l'émergence d'une « littérature romande » au XIX^e siècle, l'ouvrage de Vallotton remet celle-ci en contexte : dans l'ensemble, les publications littéraires proprement dites (à peine 20 % du total) font figure de parents pauvres par rapport à l'Allemagne ou la France. La principale raison en est la concurrence française, dont l'édition romande souffre chroniquement. Pour y faire face, les éditeurs développent des créneaux économiques qui feront leur réputation internationale (livre illustré, ouvrages typographiques de luxe).

Partie prenante des naissantes industries culturelles, le personnage de l'« éditeur » qui se forge en ces années n'est plus le libraire du siècle précédent publiant au coup par coup des ouvrages, ni un imprimeur profitant de son infrastructure pour éditer de ci de là : c'est un stratège pariant sur plusieurs secteurs (revues,

¹ Ce compte-rendu a été publié une première fois dans *Le Temps* en avril 2001.

collections, fourniture scolaire) et doté d'une vue à long terme sur ce marché fluctuant. Économiques et intellectuels à la fois, ses choix sont ceux d'un « homme double », interface de l'industrie et de la culture. La professionnalisation des éditeurs, leur poids économique et symbolique croissant vont durablement inverser les rapports auteur-éditeur au profit de ce dernier. A lire la correspondance éditoriale du temps, l'écrivain, happé dans une logique productiviste et des contrats exigeants, semble parfois, du moins si son succès ne l'en protège pas, livré aux mains de la maison d'édition.

Au sortir des chiffres et des tendances, Vallotton s'est plongé dans les archives de deux maisons romandes du tournant du siècle, Attinger (Neuchâtel, 604 titres entre 1880-1920) et Payot (Lausanne, 1740 titres de même). Si Attinger s'enlise durant les années 1920, alors que Payot se développe, toutes deux ont eu des choix communs: développer la littérature romande et créer un dépôt-succursale à Paris. Victor Attinger (1856-1927), génial touche-à-tout, crée de nombreuses revues et mise avec courage sur l'édition littéraire (43% de sa production), tandis que Fritz Payot (1850-1900) soutient par l'édition scolaire un secteur littéraire qui compte les plumes les plus prometteuses du moment (Samuel Cornut, Virgile Rossel, Henri Warnery et les premiers romans de Ramuz). Son fils Gustave (1884-1960) rebâtit le prestigieux immeuble-siège de la rue de Bourg, et fonde une succursale parisienne (1913) qui deviendra un fleuron international des sciences humaines dès les années 1920 avec deux collections (« Bibliothèque scientifique » et « Bibliothèque historique »). Dans le même temps, Payot étend son réseau romand de librairies entre 1918 et 1930, jusqu'à ouvrir une succursale zurichoise en 1946.

Malgré les nouveaux enjeux économiques, la diversification des conduites éditoriales, et le statut émergent de l'éditeur, désormais distinct de celui de l'imprimeur, l'autonomisation du métier ne sera effective que dans l'entre-deux guerres, avec la génération dite des « quatre mousquetaires » (Mermod, Mermoud, Hauser, Skira) dont l'histoire, elle, reste encore à écrire.

Jérôme Meizoz

Pierre JEANNERET, *Popistes, histoire du Parti ouvrier et populaire vaudois, 1943-2001*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2002, 801 p., ill., index.

Huit cents pages serrées, plus de 2300 notes, près de 300 brèves biographies: l'histoire du POP vaudois de 1943 à 2001 est fort bien servie par Pierre Jeanneret dans cette étude fouillée et riche, à l'écriture lisse.

Elle peut se lire comme une suite de la thèse du même auteur sur Maurice Jeanneret-Minkine², comme un complément aux études de Brigitte Studer sur le Parti communiste suisse de 1913 à 1939³ et d'André Rauber sur le mouvement communiste suisse des origines à 1991⁴. Elle peut aussi se lire comme une contribution à la description du paysage politique et culturel vaudois. Pour qui n'en est pas familier, des zones d'ombre subsisteront çà et là; pour qui, comme la soussignée, a plus fréquenté compagnons de routes et dissidents, il faut s'attendre à quelques étonnements et à quelques déceptions. Mais ce gros volume impressionne par l'abondance des lectures, des entretiens, des dépouillements effectués par l'auteur ainsi que par sa capacité de synthèse.

Le sommaire n'offre apparemment guère de surprise: une « histoire politique » chronologique d'abord, suivie d'une étude de l'organisation du Parti et d'une étude par thèmes. La première partie offre, chapitre après chapitre, d'utiles rappels historiques sur l'Union soviétique, les relations internationales, la situation politique et économique de la Suisse et les positions du Parti suisse du travail; selon les périodes, la part réservée au POP vaudois est parfois importante, parfois infime. Mais la vie du parti est bien présente, comme la voix de ses militants, grâce aux très nombreuses entrevues réalisées, enregistrées et filmées par l'auteur pendant plus de dix ans et aux archives personnelles auxquelles il a eu accès. Avec persévérance, Pierre Jeanneret a encouragé le dépôt de ces archives, contribuant notamment à la constitution du fonds AEHMO

2 *Un itinéraire politique à travers le socialisme en Suisse romande. La vie du Dr Maurice Jeanneret-Minkine, 1886-1953*, Lausanne, L'Aire, 1991.

3 *Un parti sous influence. Le Parti communiste suisse,*

une section du Komintern, 1931 à 1939, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1994.

4 *Histoire du mouvement communiste suisse*, Genève, Slatkine, 1997 et 2000.

(Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, qu'il a animée et présidée longtemps) déposé à la BCU à Dorigny.

En deuxième partie, une analyse plus sociologique dépasse la seule présentation des rouages et de l'organisation formelle du Parti pour se pencher sur son langage, ses rituels, les origines de ses militants, leurs activités culturelles. La troisième partie est thématique, avec des sujets convenus comme la lutte contre la vie chère et pour des assurances sociales, la présence dans les municipalités, la question de la défense nationale, la surveillance et la répression (officielles et officieuses) à l'endroit des militants. L'importance accordée à l'environnement et aux femmes relève quant à elle d'une problématique presque anachronique, dans un ouvrage à la démarche si classique : c'est bien parce que ce sont des thématiques actuelles que l'on peut en reconstruire l'histoire, même aussi récente.

C'est ainsi que l'on peut aussi apprécier les détails donnés sur des organisations sans liens organiques avec le POP, Mouvement démocratique des étudiants ou Lôzane bouge, et sur les fractions et scissions, en particulier la LMR jusqu'à ses avant-derniers avatars ; l'auteur a délibérément voulu cet «élargissement du champ de la recherche aux forces politiques et associatives avec lesquelles le PST/POP fut ou demeure en contact» (p. 601).

On peut s'étonner en revanche du peu de place accordée au mouvement syndical, hormis deux petites pages brochant l'évolution depuis le Comintern jusqu'au Manifeste 77 de la FTMH, et quelques allusions éparées. Le POP a publié une *Voix Ouvrière des usines*, une *VO des entreprises*, une *VO des services publics*, évoquées plus qu'étudiées ; on voudrait en savoir plus long sur le modèle du militant «irréprochable sur le plan professionnel» (p. 381), sur les difficultés des Popistes dans certains syndicats, sur les tensions probables entre appartenance syndicale et politique.

En introduction, Pierre Jeanneret annonce qu'il s'efforcera de démontrer que le POP «ne fut jamais... un parti communiste de stricte obédience». Sa conclusion, sous la forme classique de «bilan et perspectives», est toutefois loin de résumer cette démonstration. Seul le chapitre *Religion et religiosité* aborde élégamment les deux facettes de la question, la tentation d'une «conception théologique de la politique» et la présence d'un pasteur au sommet du Parti. Mais les illusions staliniennes, les retournements, les anathèmes, tout autant que le courage et la fidélité des militants donnent l'image d'un parti bien conforme.

Marianne Enckell

Christian PFISTER (éd.), *Le jour d'après. Surmonter les catastrophes naturelles: le cas de la Suisse entre 1500 et 2000*, Bern, Stuttgart, Wien, Haupt, 2002, 263.

L'ouvrage, paru simultanément en français et en allemand, est un rescapé d'Expo.02, puisqu'il devait accompagner une exposition sur les catastrophes naturelles qui fut victime des aléas du projet. Il est dû aux efforts conjoints d'historiens (du climat, de la littérature, de la médecine, des bâtiments), de géographes, de géologues, le tout étant dirigé par Christian Pfister, de l'institut d'histoire de l'université de Berne.

La question était simple : que se passe-t-il après que l'avalanche, l'éboulement, l'incendie, ont dévasté une région, un village ? Parmi les exemples les plus anciens, on relèvera l'éboulement d'Yvorne en 1584. Les plus récents sont l'ouragan Lothar à fin décembre 1999 et l'éboulement de Gondo en octobre 2000. Entre deux, les éboulements de Goldau (SZ) en 1806 et d'Elm (GL) en 1881, sans oublier les grands incendies, fort nombreux, ou les avalanches, celles de 1951 en particulier.

Si deux auteurs étudient la manière dont les contemporains ont expliqué les catastrophes naturelles (de la punition divine, on passe à la rationalité scientifique), les autres contributions s'attachent à montrer comment les communautés ont réagi. Une fois que l'on a compté les morts, il faut venir au secours des vivants. Les grandes actions de la Croix-Rouge suisse et de la Chaîne du Bonheur, qui sortent souvent des frontières nationales, ont pris le relais des collectes traditionnelles faites en Suisse sous l'Ancien Régime et au XIX^e siècle, collectes qui ont apparemment largement contribué à fonder la solidarité confédérale. Pour se prémunir contre de nouveaux malheurs, on construit de manière à limiter les dégâts (exemples des chalets des Préalpes vaudoises), on développe la protection contre les avalanches, on invente des ponts relevables ou

des râteliers pour laisser passer les flots, on met à ban des forêts de protection. L'assurance incendie remplace peu à peu les autorisations de mendier.

C'est donc un volume fort intéressant que nous proposent les auteurs du *Jour d'après*. On relèvera aussi l'apport des illustrations, gravures, peintures et photographies, qui reflètent bien l'effroi des spectateurs devant les éléments déchaînés. Les images les plus récentes nous rappellent du reste que nous sommes loin d'avoir la maîtrise de la nature. Chaque contribution est accompagnée de sa bibliographie et trois index (lieux, personnes et matières) permettent de retrouver rapidement un sujet. On ne peut que se féliciter de la collaboration entre spécialistes des sciences naturelles et des sciences sociales et de l'attention récente que les historiens portent aux catastrophes naturelles, auparavant considérées comme ne relevant pas de l'histoire.

Lucienne Hubler

LES ÉGLISES DU VALAIS ET L'HISTOIRE VAUDOISE. A PROPOS DES VOLUMES VALAISANS D'HELVETIA SACRA

Brigitte DEGLER-SPENGLER et Elsanne GILOMEN-SCHENKEL (dir.), *Les chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais. Le Grand-Saint-Bernard, Saint-Maurice d'Agaune, les prieurés valaisans d'Abondance*, Bâle, 1997 (*Helvetia sacra* IV/1).

Patrick BRAUN, Brigitte DEGLER-SPENGLER et Elsanne GILOMEN-SCHENKEL (dir.), *Das Bistum Sitten / Le diocèse de Sion, l'archidiocèse de Tarentaise*, Bâle, 2001 (*Helvetia sacra* V/5).

A Jean-Pierre Borle pour son 90^e anniversaire

La parution, en 1997, du volume concernant les chanoines de St-Maurice et du Grand-St-Bernard, puis, en 2001, de celui consacré à l'Église de Sion a été un événement, tellement on manquait d'études à la fois amples et précises de ces institutions. A travers les réalisations d'*Helvetia sacra*, c'est toute l'histoire du Valais qui se trouve éclairée, du Haut Moyen Age jusqu'aux convulsions politiques du milieu du XIX^e siècle. Si le Valais, en tout cas médiéval, n'est pas riche en monastères, St-Maurice et le Grand-St-Bernard sont évidemment des institutions d'importance européenne; leur histoire éclaire aussi celle des diocèses de Lausanne et de Genève, de la Savoie et de la Franche-Comté, sans parler de celle des routes et des pèlerinages, ou des relations diplomatiques des XII^e et XIII^e siècles: le Grand-St-Bernard a eu des prieurés en Calabre aussi bien qu'en Angleterre. L'évêché est d'un moindre rayonnement, mais, outre quelques grandes figures d'évêques, il présente l'intérêt d'être très ancien (IV^e siècle) et de s'être étendu à l'origine très largement vers l'ouest, à une époque (avant 500), où le diocèse d'Avenches-Lausanne n'existait pas; l'Église du Valais a gardé jusqu'au XIII^e siècle d'importants droits dans le Vully et au bord du Léman jusqu'à Ouchy.

Le patrimoine et l'histoire de ces institutions ont été reconstitués avec une extrême précision, dont témoigne la richesse des notes et références. On ne saurait trop souligner l'ampleur et la qualité de ce travail, de plus bien traduit quand il y avait lieu. Les compléments aux listes et biographies des dignitaires ne pourront provenir que de sources inédites ou inattendues; par exemple, Guy, prieur de Bière (une dépendance du Grand-St-Bernard), apparaît comme témoin, le 1^{er} mai 1196, d'une charte de l'évêque de Lausanne Roger de Vico Pisano⁵; cette attestation permet d'éliminer de la liste des prieurs de Bière le Dalmace cité avec réserve pour 1210, puisque Guy est à nouveau mentionné en 1215 (*HS* IV/1, p. 257).

Signalons deux textes peu connus qui peuvent intéresser l'histoire de St-Maurice d'Agaune. La *Chronique* de St-Bénigne de Dijon, du XI^e siècle, mais riche en informations beaucoup plus anciennes, évoque une union de cette abbaye et de St-Maurice, ordonnée par le roi Gontran (561-592); la chronique donne même le nom de leur abbé commun, Apollinaire⁶. On ne sait quelle portée donner à ce texte, puisque cet Apollinaire ne figure pas comme abbé dans la liste compilée à Agaune. Notons toutefois que Gontran semble avoir joué un grand rôle dans l'histoire des deux abbayes et que St-Bénigne suivait la liturgie de St-Maurice⁷.

5 Archives de l'Évêché de Fribourg, A, no 31a.

7 *HS* IV/1, p. 285-286.

6 Paul-Edmond MARTIN, *Études critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne (534-715)*, Genève, 1910, p. 173.

Le second texte concerne l'extrême fin du Moyen Age : personnage intéressant et bizarre, l'astrologue Simon de Phares a fréquenté, dans les années 1480, l'abbaye de St-Maurice et évoque ses visites dans son *Recueil des plus célèbres astrologues*, rédigé entre 1494 et 1498⁸. On y voit notamment que, plus de neuf siècles après les faits, l'abbaye entretenait le souvenir de l'effondrement du *Tauredunum*.

Quant au public vaudois, il trouvera dans ce volume un état précis des possessions, importantes, de ces deux monastères et de l'évêché dans la partie aujourd'hui vaudoise des anciens diocèses de Sion, de Lausanne et de Genève. Entre les maisons — au sens de résidence sans chapelle —, les prieurés, les hospices, les églises (paroissiales ou non), près de quarante établissements leur appartenant sont situés sur l'actuel territoire vaudois. Il vaut la peine d'en mettre une liste alphabétique à disposition.

Établissements « vaudois » de Sion, de St-Maurice et du Grand-St-Bernard

lieu et saint patron ⁹	institution	diocèse	Dépendance
Aigle, St-Jacques	paroisse	Sion	St-Maurice
Aigle, St-Maurice	prieuré	Sion	St-Maurice
Aigle, St-Pierre	chapelle	Sion	Grand-St-Bernard
Belmont-sur-Bex, Notre-Dame	paroisse	Sion	Grand-St-Bernard
Bettens, St-Nicolas	prieuré	Lausanne	Grand-St-Bernard
Bière, Notre-Dame	prieuré	Lausanne	Grand-St-Bernard
Bioley-Magnoux, *St-Étienne	paroisse	Lausanne	St-Maurice
Bornu-Pompaples, St-Nicolas	prieuré	Lausanne	Grand-St-Bernard
Chapelle-s.-M., St-Martin et Blaise	chapelle	Lausanne	Grand-St-Bernard
Constantine, *St-Martin	paroisse	Lausanne	Sion
Corb près Noville, Ste-Marie-Mad.	paroisse	Sion	Grand-St-Bernard
Cudrefin, St-Théodule	paroisse	Lausanne	Sion
Denens, St-Lazare	paroisse	Lausanne	Grand-St-Bernard
Étoy, St-Nicolas et Bernard	prieuré	Lausanne	Grand-St-Bernard
« Excepte » (nom latin non identifié)	prieuré (?)	Lausanne	Grand-St-Bernard
Féchy, St-Sulpice	paroisse	Genève	Grand-St-Bernard
Gryon, **St-Jean-Baptiste	paroisse	Sion	St-Maurice
Lausanne, St-Jean	hospice	Lausanne	Grand-St-Bernard
Lavigny, St-Maurice	chapelle	Lausanne	Grand-St-Bernard
Lully, ==	maison	Lausanne	St-Maurice
Lully, St-Martin	chapelle	Lausanne	Grand-St-Bernard
Lussy, St-Pierre	paroisse	Lausanne	Grand-St-Bernard
Montpreveyres, St-Laurent	prieuré et par. Lausanne	Grand-St-Bernard	
Moudon, St-Bernard	hospice	Lausanne	Grand-St-Bernard
Montreux, St-Vincent	paroisse	Lausanne	Sion
Noville, St-Maurice	paroisse	Sion	Grand-St-Bernard
Ollon, **St-Victor	paroisse	Sion	St-Maurice
Oron, ==	maison	Lausanne	St-Maurice

8 Jean-Patrice BOUDET (éd.), *Le Recueil des plus célèbres astrologues de Simon de Phares*, 2 vol., Paris, 1997-1999, t. 1, p. 337-338, pour l'évocation de l'abbaye et du *Tauredunum* (cf. p. 425-426) et t. 2, p. 62, pour le séjour à St-Maurice. Voir aussi Eugène OLIVIER, « La Suisse et les astrologues de Simon de Phares », dans *Gesnerus*, 12 (1955), p. 1-23.

9 Les patrons sont indiqués d'après les deux volumes d'*Helvetia sacra*; d'après Michael BENZERATH, *Die Kirchen-*

patrone der alten Diözese Lausanne im Mittelalter, Fribourg, 1914, s'ils sont accompagnés d'une astérisque; d'après Eugen Gruber, *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Fribourg, 1932, de deux astérisques. Une note indique s'ils proviennent d'une autre source. Enfin, un point d'interrogation signifie que le patron reste inconnu, deux traits qu'il s'agit d'une maison, vraisemblablement sans chapelle.

Pizy, St-Sylvestre	hospice	Genève	Grand-St-Bernard
Reverolle, St-Laurent ¹⁰	paroisse	Lausanne	Grand-St-Bernard
Roche, St-Jacques	paroisse	Sion	Grand-St-Bernard
Roche, ?	hospice	Sion	Grand-St-Bernard
Sala près Ollon, ==	maison	Sion	St-Maurice
St-Livres, St-Libère	paroisse	Lausanne	Grand-St-Bernard
Sermuz, St-Nicolas	chapelle	Lausanne	Grand-St-Bernard
Sottens, ?	chapelle	Lausanne	Grand-St-Bernard
Vevey, Ste-Marie-Madeleine	hospice	Lausanne	Grand-St-Bernard
Villars-sous-Yens	chapelle	Lausanne	Grand-St-Bernard
Villeneuve, Notre-Dame	hospice	Lausanne	St-Maurice

Les trois institutions possédaient en outre d'innombrables terres et droits « vaudois », dont on ne pourrait donner facilement la liste; c'est dire que tout chercheur vaudois aura intérêt à utiliser ces volumes ou, du moins, à vérifier dans l'index si le lieu qui l'intéresse y figure. Saluer la parution de ces volumes offre également l'occasion de signaler deux manuscrits et d'éditer deux chartes particulièrement anciennes concernant à la fois le Pays de Vaud et les Églises du Valais.

Missels des prieurés de Bière et de Belmont-sur-Bex

D'après le répertoire du liturgiste Leroquais, la priorale de Bière, dépendance du Grand-St-Bernard, a laissé un remarquable missel du XII-XIII^e siècle, orné notamment d'une admirable crucifixion (fol. 82, voir l'illustration en regard). C'est le manuscrit 5126 (B 10) de la Bibliothèque municipale de Lyon¹¹. On y relève que la dédicace de l'église se fêlait le 13 janvier (fol. 156).

Le manuscrit IS 3668 de la Bibliothèque cantonale de Lausanne est un missel du début du XIV^e siècle (antérieur à 1340) provenant de Notre-Dame de Belmont, église et maison que le Grand-St-Bernard possédait au-dessus de Bex; c'est ce que permettent de conclure une notice nécrologique et un acte très effacé copié sur la page de garde, daté du 4 mai 1300 *in domo nostra de Pratis*, où il est question de *domini Bertoldi, rectoris domus nostre de Bellomonte* et du *territorio de Bellomonte*. Le manuscrit, très élégant, est incomplet et en mauvais état¹².

L'évêque Roger de Lausanne, St-Maurice et Montbenoît (1184)

C'est l'évêque de Lausanne Roger de Vico Pisano qui servit d'intermédiaire lorsque St-Maurice céda son prieuré de Laval, près de Montbéliard, à l'abbaye jurassienne de Montbenoît. Sa charte mérite d'être éditée, car elle nous donne à la fois la date de la transaction, 1184¹³, et la plus ancienne mention de la chapelle épiscopale de Lausanne¹⁴. Elle est atypique, dans la mesure où elle ne provient pas de la chancellerie de l'Église de Lausanne; elle a été rédigée sous le contrôle du chambrier italien de l'évêque Roger, lui-même italien. Obicello, qui se pare abusivement du titre de chancelier (mais en l'altérant...)¹⁵, a écrit lui-même le dernier paragraphe.

¹⁰ ACV, Ac 37, fol. 100v (31 janvier 1504).

¹¹ Victor LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, II, Paris, 1934, p. 4, no 195. Je n'ai pas vu ce manuscrit et remercie la Bibliothèque municipale de Lyon qui m'en a envoyé des photos.

¹² Il est sommairement décrit par Albert BRUCKNER, *Schreibschulen der Diözese Lausanne*, Genève, 1967, p. 139.

¹³ Et non 1182 comme le dit *HS IV/1*, p. 318, sur la foi d'une étude franc-comtoise.

¹⁴ Sur la chapelle St-Nicolas, la partie la plus ancienne de l'Ancien Évêché tel qu'il se présente aujourd'hui et qui

remonte sans doute au XI^e siècle, v. Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, I, *La ville de Lausanne...*, Bâle, 1965 (MAHS, 51), p. 328-330.

¹⁵ Le chancelier était alors un chanoine, Maître Guillaume (*HS I/4*, p. 215); Obicello porte parfois le titre plus honnête de vice-chancelier, v. Jean-Daniel MOREROD, «Influences extérieures et innovation dans l'Église de Lausanne. Le rôle d'un évêque 'étranger', Roger de Vico Pisano (1178-1212), et de son entourage», dans *Studi Medievali*, III/36 (1995), p. 157-159. Il est attesté au service de l'évêque de 1182 à 1204 et laissa une descendance à Lausanne.



Missel de la priorale de Bière du XII-XIII^e siècle, fol. 82
(Bibliothèque municipale de Lyon, manuscrit 5126 [B 10])

Lausanne, chapelle épiscopale, 1184

Archives départementales du Doubs, 69H 102, original, parchemin scellé, sceau disparu.

L'évêque Roger de Lausanne fait savoir que l'abbé de St-Maurice cède à celui de Montbenoît le prieuré de Laval.

« Roger, par la grâce de Dieu évêque de Lausanne, donne connaissance de ce qui s'est passé aux gens présents et à venir.

Que ceux qui auront intérêt à le savoir sachent qu'en notre présence Guillaume, vénérable abbé du monastère de St-Maurice, avec le conseil et l'accord de son chapitre, a concédé à perpétuité à Pierre, abbé de Montbenoît, et à ses successeurs, la direction du prieuré de Laval et tout ce qu'il pourrait avoir comme droit sur cette maison. Cela afin qu'y prospère tout ce que l'abbé de Montbenoît comme ses successeurs décideront pour l'honneur de Dieu et le bien de l'Église, puisque cet abbé pourra s'en occuper avec un soin plus sûr, autant grâce à la proximité des lieux que pour bien d'autres raisons.

Pour que ces décisions aient effet et soient observées inviolablement, fournissant un témoignage d'authenticité, nous avons fait apposer en garantie notre sceau à ce texte. Nous interdisons de toutes les façons que quelqu'un ose attaquer Montbenoît à ce propos.

Les témoins en sont Guillaume, abbé de St-Maurice; Pierre, abbé de Montbenoît; Guillaume de Blonay, doyen de Lausanne; Dudin, Pierre et Magne, chanoines de St-Maurice; Pierre, chanoine de Montbenoît.

Cela a été fait à Lausanne, dans la chapelle du seigneur évêque, l'an de l'incarnation du Seigneur 1184, de la main d'Obicello, chambrier et chancelier. »

Rogerus, Dei gracia Lausennensis episcopus, presentibus et futuris rei geste noticiam.

Sciant quos scire opportunum fuerit quod Guillelmus Augaun(ensis) monasterii venerabilis abbas — ex consilio et assensu capituli sui — prelationem quam habebat in domo Vallis et quicquid preterea iuris in eadem domo haberet Petro Montis Benedicti abbati eiusque successoribus, in presencia nostra, perpetuo concessit habendam, ut, quoniam predictus abbas Montis Benedicti — tum ex locorum vicinitate, tum ex multis aliis accedentibus causis — domui Vallis diligentiorum poterat exhibere providenciam, universa que in eadem domo tam ipse Petrus memoratus abbas quam eius successores ad honorem Dei et ad utilitatem ecclesie disposuerunt, ibidem proficiat in augmentum.

Ut hoc autem de cetero ratum habeatur et inviolabiliter observetur veritatis testimonium perhibentes, sigilli nostri munimen presenti pagine fecimus apponi. Ne quis autem domum Montis Benedicti super hec inquietare de cetero presumat, modis omnibus prohibemus.

Huius rei testes sunt Guillelmus, Agaunensis abbas — Petrus, Montis Benedicti abbas — Guillelmus de Blonay, Lausennensis decanus — Dudinus — Petrus — Mannius: Agaunensis canonici — Petrus, Montisbenedicti canonicus.

**Hoc autem actum est Lausane in capella domini episcopi, anno ab incarnatione Domini Mo Co LXXXo IIIlo; per manum Obicelli camerarii et ca<n>cellarii data *¹⁶.*

Maître Jean, curé de Féchy (1191)

Un recueil d'actes concernant la paroisse de Féchy, de la fin du xv^e siècle, contient notamment un compromis de 1191 entre le Grand-St-Bernard et l'Église de Genève. Ce compromis était déjà connu par un texte conservé aux Archives d'État de Genève, qui a été publié plusieurs fois¹⁷. Mais la rédaction en est parfois différente et permet de mieux comprendre, par comparaison, les diverses parties de l'accord : les deux versions

16 Le texte placé entre * est d'une autre main, certainement celle d'Obicello.

17 Emil USTERI, *Westschweizer Schiedsurkunden bis zum Jahre 1300*, Zurich, 1955, p. 13-14, no 8, avec références anciennes.

sont en effet un peu elliptiques, comme si, dans les deux cas, le rédacteur avait abrégé un peu cavalièrement une rédaction plus longue, qui nous reste inconnue. Notons que cet accord semble avoir été en tout point respecté, à considérer le destin des églises alors reconnues au Grand-St-Bernard.

Cette nouvelle version est seule à contenir des détails relatifs à la paroisse de Féchy; son desservant va passer du contrôle de l'Église de Genève à celui du Grand-St-Bernard. A en juger par son titre, alors assez rare, Maître Jean, le curé de Féchy, était peut-être Me Jean Galo, chanoine de Genève¹⁸: voilà qui correspondrait bien à une nomination par le prévôt du chapitre cathédral. La difficulté à écarter un chanoine expliquerait que l'Église de Genève ne se soit pas encore soumise à la volonté de Rome: en 1177, Alexandre III avait déjà confirmé l'appartenance de Féchy au Grand-St-Bernard¹⁹.

Thonon, 1191

Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne-Dorigny, Ms H 380, p. 15-16 (copie de la fin du xv^e siècle, donnée comme pris sur l'original).

En présence du comte Thomas de Savoie, des arbitres règlent le différend qui opposait l'Église de Genève et le Grand-St-Bernard sur la possession des monastères de Filly et de Meillerie, ainsi que des droits d'investiture des paroisses de Marin, Thollon, Brenthonne, Vigny, St-Loup et Féchy.

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité.

Suivant les coutumes des anciens Pères, nous, les évêques et les abbés auxquels le seigneur évêque de Genève, son chapitre et le prévôt du Grand-St-Bernard s'en remirent pour un compromis à l'amiable, faisons parvenir à la connaissance des gens présents et à venir ce qui est digne de mémoire.

Touchant la controverse qui opposait l'évêque de Genève, son chapitre et le prévôt du Grand-St-Bernard, que l'on sache donc qu'il y a eu ce compromis :

- le Grand-St-Bernard obtiendra à perpétuité, contre un cens annuel de 20 sous de monnaie de Genève à verser à la St-Michel, l'église de Meillerie²⁰, avec toutes ses dépendances et les droits d'investiture qu'il possédait avant que n'éclate la controverse entre Pierre, prévôt du Grand-St-Bernard, Nantelme, évêque de Genève, et son chapitre, c'est-à-dire sur les églises de Marin, Thollon, Brenthonne, Vigny, St-Loup et Féchy²¹, y compris la désignation des curés. Dorénavant, l'évêque de Genève, avec le soutien de son chapitre, donne, cède et laisse en toute quiétude au Grand-St-Bernard ces églises et possessions, pour le repos de son âme et de celles de ses prédécesseurs;
- l'église de Filly²², avec toutes ses dépendances, reste à l'évêque de Genève;
- l'église de Lugrin²³ est laissée en toute quiétude à l'évêque de Genève et aux chanoines, avec tout ce qui dépend d'elle;
- le curé de Féchy, Me Jean, tiendra du prévôt, aussi longtemps qu'il vivra, le droit de desservir la paroisse. Après sa mort, le Grand-St-Bernard instituera un autre curé, à son gré.

Voici les noms des évêques, des abbés et des autres hommes avisés qui sont intervenus: Lambert, évêque de Maurienne; Guillaume, évêque de Sion; Walbert, évêque d'Aoste; Guillaume, abbé de St-Maurice; Guillaume, abbé d'Abondance, qui apposèrent leurs sceaux à cet acte. Guillaume de La Tour, doyen de Genève; Frevard, chanoine; Pierre de Langin, chanoine; Maître

18 Chanoine attesté entre 1170 et 1188: Maurice DE TRIBOLET, "L'organisation de la chancellerie épiscopale et l'entourage de l'évêque de Genève au XII^e siècle", dans *Revue suisse d'histoire*, 18 (1968), p. 411.

19 *HSIV/1*, p. 233, no 40.

20 Le prieuré Notre-Dame de Meillerie (Haute-Savoie) est placé, au XII^e siècle, sous le contrôle croissant du Grand-St-Bernard (*HSIV/1*, p. 234, no 45).

21 Marin, Thollon, Brenthonne et Vigny sont dans l'actuelle Haute-Savoie; St-Loup est à Versoix (GE).

22 Filly, monastère augustin près de Thonon.

23 Lugrin, près de Thonon.

Foulques; Amédée de Confignon; Aymon d'Hauteville²⁴; Lambert et Jourdain, chapelains; Nicolas, chanoine de St-Ours; Aymon de Chesalees.

Chanoines du Grand-St-Bernard: Girard, prieur d'Étoy; Guigues, prieur de Meillerie; Alexandre.

Chevaliers: Thomas, comte de Savoie; Guigues de Thiez, Humbert et Amédée, ses neveux; Gaïffre de Conflans; Raymond de La Tour et bien d'autres.

Quiconque sera assez présomptueux dans son audace téméraire pour enfreindre ou attaquer cet accord, qu'il encoure la colère de Dieu le Tout-Puissant et qu'un anathème perpétuel pèse sur lui!

Fait à Thonon, l'an de l'incarnation du Seigneur 1191. »

In nomine sancte et individue trinitatis.

Veterum patrum consuetudines approbantes, nos episcopi et abbates — in quos amicabiliter dominus episcopus Gebennensis et capitulum ipsius et prepositus Montis Jovis compromiserunt — quoddam memoria dignum <ad>²⁵ presentium posterorumque noticiam derivamus.

Notum sit igitur quod de controversia que versabatur inter episcopum Gebennensem et capitulum ipsius et prepositum Montis Jovis et domum ipsius ita transactum est:

- *ecclesiam de Mellerea, cum omnibus appendenciis suis et cum investituris quas habebat domus Montis Jovis antequam controversia inciperetur inter prepositum Montis Jovis Petrum et inter Nantelmum episcopum Gebennensem et capitulum ipsius — videlicet de ecclesia de Marins, de Tholinis, de Brenthono, de Vimie, de Sancto Lupo, de Feschier — cum institutionibus sacerdotum, sub annuo²⁶ censu viginti solidorum Gebennensis monete in festo sancti Michaelis, domus Montis Jovis imperpetuum obtinebit. Episcopus Gebennensis amodo, consilio capituli sui, donat et concedit et in pace dimittit, pro remedio anime sue et predecessorum suorum, predictas ecclesias et possessiones domui Montis Jovis.*
- *Ecclesia de Filye, cum omnibus pertinentiis suis, episcopo Gebennensi remanet.*
- *Ecclesia de Luginio episcopo Gebennensi et canonicis, cum que ad eam pertinent, in pace dimittitur.*
- *Sacerdos de Feschier, magister Johannes, capellaniam de Feschie quamdiu vixerit per prepositum obtinebit; post decessum ipsius, domus Montis Jovis alium pro voluntate sua instituet.*

Nomina episcoporum et abbatum et aliorum virorum prudentum qui in hiis interfuerunt²⁷ hec sunt: Lambertus, episcopus Maurianensis — Vuillelmus, episcopus Sedunensis — Vualbertus, episcopus Augustensis — Vuillelmus, abbas Sancti Mauricii — Vuillelmus, abbas Habundancie, qui presens scriptum sigillis suis munierunt; Vuillelmus de Thors, decanus Gebennensis — Frevardus, canonicus — Petrus de Langins, canonicus; magister Fulco — Amedeus de Cufiniun — Aymo de Altavilla; Lambertus et Jordanus, capellani; magister Vuillelmus, sacrista Sedunensis, et Aymo capellanus; Nycolaus, canonicus Sancti Ursi; Aymo de Chesalees. Canonici Montis Jovis: Girardus, prior de Estue; Guigo, prior de Mellerea; Alexander. Milites: Thomas, comes Savoie; Guigo de Theis et Humbertus et Amedeus, nepotes sui; Gaïfrez de Conflens, Reymondus de Thors et multi alii.

Quicumque hanc cartam transactionis ausu temerario infringere vel inquietare presumpserit, iram Dei omnipotentis incurrat et perpetuo anathemati subiceat.

Factum est hoc apud Thonuns, anno ab incarnatione Domini Mo centesimo nonagesimo primo.

Jean-Daniel Morerod

24 L'autre rédaction permet de dire que Frevard, Pierre de Langins, Maître Foulques, Amédée de Confignon et Aymon d'Hauteville sont des chanoines de Genève, ce que confirme Tribolet, *op. cit.*, pour Foulques (Falco de Nangy) et Frevard.

25 Le *ad* figure dans la rédaction genevoise.

26 La copie a *anuo*.

27 La copie a *interferuerunt*, corrigé comme le demande le sens, corroboré par la version genevoise.